



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***25121169***

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

17 SEP. 2025

Greffe

DU BRABANT WALLON

N° d'entreprise : **0434 357 981****Nom**(en entier) : **SYNTHETIS**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**Adresse complète du siège : **Avenue Athéna 1 à 1348 Ottignies-Louvain-la-Neuve****Objet de l'acte : Démission - Nomination**

L'Assemblée générale réunie ce 30 juin 2025 a pris les résolutions suivantes :

L'Assemblée générale acte le renouvellement des mandats d'administrateurs de Monsieur Antoine VEKEMANS et de Monsieur Marc MAUROY pour une période de 5 ans à compter du 22 septembre 2022.

L'Assemblée générale accepte les démissions de leur poste d'administrateur de Monsieur Jean Louis DECKERS et de Monsieur Jaques TALBOT, avec effet au 22 septembre 2022.

L'Assemblée générale nomme en qualité d'administrateur pour une durée de 2 ans, Monsieur Nicolas DEWANDRE, domicilié rue Van Bortonne, 67 à 1090 Jette, avec effet immédiat.

Toutes les décisions sont prise à l'unanimité.

A l'instant, le nouveau Conseil d'administration se réunit et entérine les décisions ci-dessus.

Fait le 30 juin 2025

M. Antoine VEKEMANS
AdministrateurM. Marc MAUROY
Administrateur

Bijlage bij het Belgisch Staatsblad - 25/09/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :**Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers**Au verso** : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).